



A.F.I.C.

Association Française
des Infirmier(e)s de Cancérologie

Monique Debard, Marie-Laure de Botton
membres du Conseil d'administration de l'AFIC

■ Ségur de la santé

Réunis en visioconférence le 1^{er} juin dernier, les membres du Conseil d'administration (CA) de l'AFIC ont formalisé quelques orientations pour contribuer aux réflexions autour des quatre piliers du « Ségur de la santé ».

Transformer les métiers et revaloriser ceux qui soignent :

- intégrer toutes les organisations paramédicales dans les réflexions, les discussions et les prises de décisions concernant leurs métiers et leurs activités dans toutes leurs dimensions, dans toutes les instances nationales et territoriales ;
- faire évoluer la formation initiale en soins infirmiers selon les accords de Bologne (1999) ;
- intégrer des infirmier(e)s diplômé(e)s d'État (IDE) dans les conseils nationaux des universités (CNU) en leur favorisant un exercice clinique conjoint ;
- réactualiser le décret professionnel infirmier en accord avec les points précédents ;
- re-certifier régulièrement les paramédicaux au sens large dans leurs compétences ;
- promouvoir et permettre la formation continue tout au long de la vie professionnelle ;
- implémenter les nouveaux métiers dans le système de santé au bénéfice des usagers ;
- reconnaître l'activité de recherche en soins et y dédier du temps sur le temps de travail ;
- valoriser les parcours professionnels par de la validation des acquis d'expérience (VAE, crédits ECTS) ;
- faire correspondre les salaires des professionnels à leurs niveaux de formation et de compétences ;

- promouvoir l'égalité des salaires à niveau universitaire équivalent ;
- attirer et fidéliser les professionnels en « soignant » les conditions de travail et proposant des évolutions professionnelles ;
- reconnaître le champ disciplinaire infirmier.

Définir une nouvelle politique d'investissement et de financement au service des soins :

- revaloriser les salaires/actes des IDE et soignants au sens large, au niveau de ceux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ;
- construire une collaboration étroite entre les deux ministères, Santé et Enseignement Supérieur, afin de garantir une formation des infirmier(e)s en adéquation avec les besoins en santé de la population ;
- garantir la qualité et la sécurité des soins par une politique de ratio en adéquation avec les typologies de patients et charge en soins (rôle sur prescription comme rôle propre).

Simplifier radicalement les organisations et le quotidien des équipes :

- donner un pouvoir décisionnel et un budget aux directions de soins dans la gouvernance clinique des établissements ;
- transformer la CME en CMPE (commission médicale et paramédicale des établissements) ;
- repenser la structuration des établissements en redonnant de l'autonomie aux services de soins ;
- promouvoir, valoriser et pérenniser les modes d'exercices novateurs (télésoin par exemple) ;
- promouvoir l'activité de recherche en soins pour en identifier la plus-value et faire évoluer les pratiques.

Fédérer les acteurs de la santé dans les territoires au service des usagers :

- partager les informations sur le patient : développer le dossier médical personnalisé (DMP) et y donner accès à tous les professionnels de santé autour du patient ;
- concrétiser et valoriser le partenariat ville/hôpital, public/privé ;
- respecter le choix des patients et fluidifier le parcours de soins ;
- uniformiser l'accès aux soins sur tout le territoire ;
- reconnaître les actes de prévention comme des actes de soins ;
- assouplir les modalités de reconnaissance des programmes d'éducation thérapeutique du patient (ETP) et leur valorisation.

Assemblée générale de l'AFIC

Prévue initialement le 13 juin, l'Assemblée générale de l'AFIC se tiendra le 19 septembre 2020 de 8 h 30 à 12 h 00, à l'Institut Gustave Roussy ou par visioconférence. Les candidatures sont à adresser exclusivement par mail à contact@asso.afic.org avant le 5 septembre 2020.

Bourses AFIC

Les bourses AFIC prennent en charge l'inscription, l'hébergement et le transport pour tout ou partie, sous conditions de fournir les justificatifs originaux et de s'engager à la rédaction d'un article de deux pages minimum, soumis à validation du comité de rédaction pour publication dans le *Bulletin Infirmier du Cancer*.

Nous proposons des bourses à compter de septembre :

- **IFODS** (*International and French Oncology Days*) : le congrès est programmé du 20 au 22 octobre à Paris. La journée infirmière est le 20 octobre. Dix bourses votées de 100 € ;
- **RCFr** (Rencontres de la cancérologie française) : 24 et 25 novembre 2020 à Paris. Cinq bourses de 250 €.

Bourse RSIC

La bourse de recherche en soins infirmiers en cancérologie (RSIC) 2020 d'un montant de 15 000 € a été attribuée à l'équipe de l'hôpital de jour du Centre Léon Bérard à Lyon (Virginie Montagnier, Sophie Evora, Emilie Chanel, Emilie Crosse, Stéphanie Meyet, Aurélia Joureau Chabert, avec le soutien du Dr Thomas Bachelot) pour le projet ELEGANT : « *Étude monocentrique prospective évaluant l'efficacité d'une compression par des gants chirurgicaux sur les neuropathies périphériques induites par les chimiothérapies à base de sels de platine et paclitaxel, ainsi que la satisfaction des patients.* »

L'AFIC remercie la fondation de la Maison de la chimie pour avoir contribué à cette bourse RSIC à hauteur de 5 000 €.

Partenariats pharmaceutiques

Lilly

Réunis en visioconférence le 8 juillet, plusieurs membres du CA et adhérents de l'AFIC ont réfléchi à l'élaboration d'une enquête sur les pratiques infirmières dans l'accompagnement des patients sous thérapies orales. Nous vous solliciterons par e-mail pour participer à ce sondage.

Léo Pharma

Christine Dorléan, Pascale Dielenseger et Marie-Laure de Botton ont participé début juillet aux délibérations du jury du Prix soignant 2020 « Thrombose et cancer ». La remise du prix aura lieu lors du congrès de l'Association francophone des soins oncologiques de support (AFSOS) les 8 et 9 octobre à Paris.

GSK

La journée Thérapie orale personnalisée (TOP) destinée aux infirmier(e)s est actuellement en attente de reprogrammation.

■ Haute Autorité de santé

Trois adhérentes de l'AFIC et Marie-Laure de Botton, membre du CA, ont répondu à la sollicitation de la Haute Autorité de santé (HAS) pour participer au groupe de travail sur l'évaluation de la chimio-

hyperthermie intrapéritonéale (CHIP) associée ou non à une chirurgie péritonéale de cytoréduction, qui se réunira prochainement. Ce groupe de travail fait suite à une première sollicitation à laquelle nous avons répondu en début d'année, qui avait établi un état des lieux de cette pratique sur le territoire.



DOULEUR
Hôpital Saint-Joseph

Mise à jour 2019

TÉLÉCHARGEABLE GRATUITEMENT ➔

Disponible sur App Store

Disponible sur Google play

APPLICATION DOULEUR

Sous la direction scientifique du Dr Marguerite d'Ussel

Conçu par le Comité de Lutte contre la Douleur, du Groupe Hospitalier Saint-Joseph, un outil pratique et interactif indispensable aux professionnels de santé pour :

- ÉVALUER
- TRAITER
- PRÉVENIR

Une co-édition :

